

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Entité adjudicatrice : L'accord-cadre est passé pour le compte du groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU (coordonnateur n°1), la Ville de Brumath (coordonnateur n°2) et le Département du Bas-Rhin.
2. Objet de l'accord-cadre : **Exploitation et maintenance de la chaufferie collective biomasse sise rue du Château à Brumath** - Accord-cadre à bons de commande : sans minimum - sans maximum
3. *Code nomenclature européenne : 50721000*
Code NUTS : FRF11
4. Mode de passation du marché : accord-cadre de services à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2131-16, R. 2131-17, et R. 2161-2 et suivants, articles L. 2125-1-1°, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique.
5. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
6. Conditions particulières :
 - accord-cadre passé avec un seul opérateur économique,
 - l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et sans montant maximum,
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme à compter du 1er novembre 2020 ou à compter de sa notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31 août 2024,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget de la Ville de Brumath,
 - les prix sont fermes la première année, ils sont ensuite révisables chaque année à la date anniversaire du marché,
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation,
 - le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics,
 - le numéro de dossier attribué au marché est le : 2020_BR_CHAUFF_COLL
7. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
 - ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,

- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 23 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public, et rappelés dans le règlement de la consultation.
8. Les dossiers de consultation doivent obligatoirement être téléchargés sur le site Internet <http://alsacemarchespublics.eu>
9. Modalités de remise des offres : les offres seront obligatoirement déposées électroniquement via la plate-forme internet « www.alsacemarchespublics.eu ».

10. Date limite de remise des offres : Lundi 12 octobre 2020 à 12 heures.

11. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
12. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

13. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :
Virginie JUNDT
Service de la Commande publique
Tél. 03.88.53.98.55
Virginie.jundt@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :
Jean-Yves JUNGER
Direction de l'Aménagement et des Equipements
Ville de BRUMATH
03.90.29.13.45 ou 06.66.00.66.18
jean.yves.junger@brumath.fr

14. Date d'envoi de l'avis au BOAMP et au J.O.U.E : mardi 8 septembre 2020

Signature numérique de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

Claude BEBON